

Compte-rendu de réunion
du CONSEIL MUNICIPAL de G L U N
du 31 mai 2021 à 19h30

Présents : LUYTON Jacques, Maire.

PEYTEL Jean-Jacques, HEYDEL GRILLERE Laurence, TRAVERSE Xavier, adjoints.

ALLEMAND Antoine, ARGAUD Laurent, BOURDIN Ghislaine, DEJARDIN Caroline, DUTOUR Nathalie, DUTOUR Pierre, FOURNON Chantal, MAZOYER Rémi, ROUSSET Philippe, VINCENT Jacqueline
Conseillers Municipaux.

Absent excusé : MOURROZ Sandrine pouvoir à LUYTON Jacques.

Secrétaire de séance : PEYTEL Jean-Jacques

Convocation le 25 mai 2021

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1. Modification de la régie de recettes – création d'un compte FDT.

Modification acceptée à l'unanimité.

Le comptable public nous a fait savoir que le maire ayant délégation pour créer, modifier, supprimer les régies (cf délibération du 15/06/2020), la modification devra être sous la forme d'un arrêté et non pas d'une délibération.

2. Subvention 2021 – Louveterie de l'Ardèche.

Le conseil à 13 voix pour et 2 abstentions décide d'allouer au Groupement des lieutenants de louveterie de l'Ardèche, une subvention de 100 € pour 2021.

3. Convention 30 millions d'Amis – stérilisation et identification des chats errants.

Le conseil décide à l'unanimité, **PROPOSE pour 2021 de :**

Réfléchir à la problématique des chats errants (dits chats libres), leur prolifération, notamment dans la partie « vieux village » :

- En encourageant les glunois propriétaires de chat à procéder à leur indentation si cela n'est pas déjà fait.
- En recommandant de ne pas nourrir ces chats, cela les incitant à rester et à se reproduire.
- En procédant si nécessaire à une capture de ces animaux, sachant qu'à partir de cette année la fourrière risque fortement de refuser la capture si des actions de prévention et d'information n'ont pas été mises en place.

C'est pourquoi, une des solutions possibles est le conventionnement avec une association (type 30 millions d'amis) qui après capture, prend en charge la moitié des frais de stérilisation et d'identification des chats, l'autre moitié restant aux frais de la commune, puis relâche les animaux sur leur territoire d'origine.

Ceci représente donc un coup annuel supplémentaire pour les finances de la commune.

Aussi, Le conseil municipal après discussions à 9 abstentions et 6 contre :

- **Ne souhaite pas donner suite** pour 2021 à ce conventionnement avec l'association 30 millions d'amis et a repoussé à 2022, l'éventuelle signature de contrat avec une association pour ce type d'action.
- **Charge M. le Maire** de mettre en place une campagne d'information auprès de la population.

Infos diverses

- Déclaration d'aliéner – renonciation au droit de préemption : parcelles B1803, 4 rue des Perriers et parcelles B783, 785 et 817, 15 route de la Roche.

- Point travaux :
 - Les travaux de mise en conformité et rénovation des aires de jeux devraient être réalisées en septembre en raison du planning très chargé du prestataire. L'arrêté attributif de subvention (50% de la dépense) de la Région nous a été adressé.
 - Des travaux d'assainissement (Arche Agglo) vont être réalisés vers le Fraysse, la mairie et le chemin de l'Île.
 - Les travaux d'encorbellement du barrage doivent commencer le 6 septembre.
 - Le vestiaire du foot est en mauvais état, des problèmes de calcaire à l'arrivée de l'eau. Passage du plombier attendu.

- Commission vie associative le mardi 15/06 à 19h.
 - Une réunion avec les présidents d'association est à prévoir en juillet pour faire le point.
 - Une réunion publique sera organisée pour échanger sur les problèmes d'incivilités et de dégradations en forte augmentation sur la commune.

- Commission voirie le lundi 21/06 à 19h. travaux rue des Chevallières et chemin de Barbe.

- Salle polyvalente : 1^{ère} réunion de proposition par le CAUE le jeudi 10 juin à 14h30.

- Prochains conseils : 28 juin 2021- 26 juillet 2021 – 30 août 2021.

Séance levée à 21h50